

17 fév 2023 -18:35

Appartient à Conseil des ministres du 17 février 2023

Budget économique – Prévisions économiques pour 2023

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique de février – Prévisions économiques pour 2023, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN), en application de la loi du 21 décembre 1994.

L'économie de la zone euro a enregistré un net ralentissement de sa croissance au second semestre de 2022. Plusieurs facteurs ont permis d'éviter une récession et pourraient permettre à la croissance économique de se renforcer progressivement dans le courant de 2023. Néanmoins, la croissance économique de la zone euro ne devrait pas dépasser 1,0% en 2023, après avoir atteint 3,5% en 2022. Ces prévisions sont entourées d'incertitudes qui ont trait à l'évolution de la guerre en Ukraine, à l'ampleur du redressement économique en Chine et à l'inflation.

En 2022, la croissance du PIB belge a, dans un premier temps, bien résisté à la crise énergétique, affichant une croissance de 0,6% et 0,5% aux premier et deuxième trimestres. Un ralentissement significatif de la croissance était cependant inévitable aux troisième et quatrième trimestres (respectivement, 0,2% et 0,1%). Tout comme pour le reste de la zone euro, l'on s'attend à ce que la croissance du PIB belge se redresse progressivement dans le courant de cette année, à la faveur du ralentissement de l'inflation et de la bonne tenue du marché du travail. Ces éléments, conjugués à l'indexation des salaires qui compense avec un certain retard les hausses de prix enregistrées l'an dernier, se traduisent par une forte hausse du pouvoir d'achat en 2023, et partant, consacrent le rôle de principal moteur de croissance joué par la consommation des particuliers. Sur base annuelle, la croissance du PIB belge demeure néanmoins modeste, passant de 3,1% en 2022 à 1,0% en 2023.

L'inflation belge, mesurée sur la base de la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation, a culminé à 12,3% en octobre 2022. Depuis lors, les prix du gaz naturel et de l'électricité ont sensiblement diminué, ce qui s'est traduit par un ralentissement de l'inflation à 8,1% en janvier 2023. La baisse récente de l'inflation cache cependant une forte augmentation de l'inflation sous-jacente, laquelle ne tient pas compte de l'évolution des prix de l'énergie et des denrées alimentaires non transformées. L'inflation sous-jacente devrait progressivement se tasser, mais dépasserait encore 4% à la fin de l'année 2023, ce qui, dans une perspective historique, est particulièrement élevé. La hausse des prix à la consommation devrait s'établir, en moyenne, à 4,5% cette année, tandis que la croissance de l'indice santé serait de 4,9%. Cette année, l'indice pivot (125,60) ne serait dépassé qu'en août.

L'emploi intérieur a enregistré l'année dernière une augmentation exceptionnellement forte (+100 400 personnes). Dans le courant de l'année 2022, la croissance de l'activité du secteur marchand a sensiblement ralenti. L'augmentation de l'emploi marchand s'est dès lors aussi repliée au second semestre

; elle resterait extrêmement faible au premier semestre de 2023 et se redresserait quelque peu au second semestre, parallèlement à l'activité. L'augmentation de l'emploi intérieur retombe dès lors à 38 100 personnes en 2023. Le chômage est en hausse depuis le deuxième trimestre de 2022 et le serait encore au premier trimestre de cette année, mais se stabiliserait au deuxième trimestre et reculerait au second semestre. En moyenne annuelle, le chômage a cependant encore diminué de 10 900 personnes en 2022 grâce à un effet d'acquis de croissance favorable, alors qu'un point de départ défavorable le ferait, par contre, augmenter de 10 700 personnes cette année. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait de 5,6% en 2022 à 5,7% en 2023.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be